

## Les avancées en CAP :

Elles ont été possibles avec l'apport de notre organisation et la tenacité des élu(e)s. Ainsi nous avons obtenu :

► **Plus de discernement et d'équité** de traitement des dossiers par l'application des règles de gestion pour tous. L'équité de traitement n'est toujours pas garantie, mais les élu(e)s du SNAD CGT s'efforcent de le faire valoir à chaque intervention.

► **Sur la règle du Rapprochement du Conjoint(e) dit RC, plus de remise à zéro du compteur à chaque fin d'année.** En effet, lorsque trois agents extérieurs au département sont mutés dans le département considéré, la quatrième mutation concerne le premier agent inscrit au titre du RC, quel que soit son rang de classement au tableau des mutations. Pour le calcul du nombre de mouvements pris en considération pour l'attribution de la priorité, il est tenu compte des mutations d'agents extérieurs au département réalisées au titre des mutations annuelles, des mutations par voie d'enquêtes réalisées dans l'année de validité du tableau, et des mutations réalisées aux tableaux des années précédentes et qui n'ont pas été utilisées pour réaliser une mutation au titre du RC. Le reliquat de mouvements pris en compte à ce titre est limité à 3 par département.

► Toujours sur les règles de gestion en terme de mutation, les élus du SNAD-CGT ont obtenu que **deux campagnes de radiation / modification** interviennent avant les deux tours de CAP mutation afin d'avoir plus de clairvoyance et de souplesse de gestion.

## L'action se poursuit pour :

1. Un nouveau décompte de point pour le TAM et la reconnaissance des ZUS mais c'est une réflexion non finalisée ou reportée suite aux réunions ajournées.
2. La fin de la bonification des points pour les résidences à fortes mobilités.
3. La suppression de l'obligation du délai de de séjour de 3 ans à la première affectation et en rétablissant le « tableau bis »
4. La suppression de la règle des 2 ans obligeant un agent résident dans les DOM, étant originaire de celui-ci et sollicitant une autre résidence DOM, à repasser par la métropole. Pour les représentants du SNAD CGT, il s'agit d'une rupture d'égalité de traitement qui nécessitera d'être évoquée lors d'un prochain GT
5. Un assouplissement de la notion de contrat de travail du conjoint dans le cadre du RC afin de prendre en compte la grande précarisation du marché du travail.



## Fiers de notre mandat !

Lors des élections professionnelles de 2011, avec une participation massive (plus de 80 %), vous nous avez témoigné votre confiance en confirmant la place du SNAD CGT comme première organisation en Douane.

C'est forts de cette confiance et de ces suffrages, que nous avons œuvré pendant ces trois années, avec le souci constant de défendre, de préserver et de promouvoir nos emplois et nos missions.

Etre syndiqué(e), militant(e) à la CGT Douane suppose une volonté farouche de mettre au cœur de notre action l'intérêt général, le service public, ainsi que de prendre en considération les situations individuelles des agents.

Ce combat s'est mené dans un contexte particulièrement difficile avec une remise en cause fondamentale des conditions d'exercice du service public douanier, qui s'est traduite par le Projet Stratégique Douanier (PSD).

Dès le départ, nous avons contesté la philosophie et la conception qui prévalent dans la démarche de la Direction Générale

sous l'égide de Bercy. C'est pourquoi notre organisation syndicale a pris la responsabilité il y a maintenant presque deux ans, d'appeler les personnels et les autres organisations syndicales à se mobiliser afin d'infléchir les choix et les orientations qui sont proposés pour l'avenir de la douane et donc le vôtre.

**Le SNAD CGT\* :  
un syndicat de rassemblement**

Le SNAD CGT a souhaité initier le mouvement en contribuant à rassembler toutes celles et tous ceux qui veulent une autre destinée pour la Douane. Nous nous sommes attachés à mobiliser toutes les forces syndicales douanières car pour nous, l'unité était un préalable incontournable à la construction du rapport de force qui contraindrait la Direction Générale et Bercy à opter pour d'autres choix car des solutions alternatives existent.



La CGT Douane est porteuse de cette dimension « TOUS ENSEMBLE » . L'unité de notre action est un élément clef de son issue. Cela explique la nécessité absolue de renforcer le front unitaire non pas dans les logiques au sommet, mais dans les services, au plus près des réalités que vous vivez. C'est là que se crée la dynamique du mouvement dans le respect et l'écoute mutuels, l'élaboration partagée des propositions. Cette unité est l'outil qui permet une expression démocratique et majoritaire des personnels pour la promotion d'un service public douanier d'utilité économique, sociale et environnementale.

**Le SNAD CGT :**  
un syndicat de concertation, de propositions et de négociations

C'est pierre après pierre, que tous ensemble, nous avons construit cette mobilisation.

Vous étiez près de 500 en décembre 2012 lors de la présentation de la première mouture du PSD à Ivry, et plus de 2500 le 20 mars dernier devant Bercy pour demander l'ouverture d'un véritable débat public sur les évolutions de la DGDDI ainsi qu'un moratoire sur les suppressions d'effectifs et les fermetures de service.

Parce que notre action a pour objectif le maintien d'un service public douanier de

qualité qui concerne tous nos concitoyens, et qu'en ce sens il apparaît nécessaire de prendre en compte le point de vue d'acteurs extérieurs à la Douane, nous avons proposé la tenue d'Etats Généraux de la Douane que l'intersyndicale a organisé au siège du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) le 18 septembre 2013.

**Le SNAD CGT :**  
un syndicat de proximité

Nous sommes convaincus que l'efficacité nécessite la mise en oeuvre d'un syndicat décentralisé, au plus près des agents et avec eux.

Notre syndicat est heureux de pouvoir s'appuyer sur un réseau de militant(e)s qui rayonnent sur une grande partie du territoire douanier et qui ont l'ambition de représenter tous les agents dans l'ensemble des instances dans lesquelles se jouent l'avenir des missions douanières avec des conséquences sur les carrières.



Vous aurez ainsi souvent la possibilité de vous tourner vers un collègue de la CGT qui s'efforcera de vous répondre et vous représenter dans les commissions administratives paritaires locales, centrales, les comités techniques dans les DI, au conseil d'administration et aux commissions d'attribution de la Masse, ainsi qu'au niveau ministériel.

La CGT défend aussi l'action sociale et l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail partout sur le territoire.

Grâce aux nouvelles prérogatives données à ces instances obligeant l'Administration à respecter le bien-être des douaniers, les représentants de la CGT, par leurs interventions actives dans toutes ces instances, défendent activement les intérêts des personnels qu'ils soient individuels ou collectifs.

Depuis l'avènement du grand Marché Intérieur en 1993 jusqu'au PSD de 2018, les structures et les effectifs douaniers n'ont pas été épargnés. Mais nous avons su faire face et préserver l'essentiel grâce à vous, qui avez su faire preuve de solidarité et de combativité.

Notre projet est ambitieux et le sera encore dans les années à venir. Cependant, grâce à vous, votre détermination, votre engagement, nous avons pu fédérer les

syndiqué-e-s et une très grande majorité de nos collègues à la nécessité de ne pas laisser faire l'administration.

Le SNAD CGT est, plus que jamais, une force avec vous, parce que nous avons l'ambition d'être un syndicat de propositions et d'actions où chaque douanier a sa place !

Le 4 décembre,  
**votez CGT**

\* Syndicat National des Agents des Douanes CGT